

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL821

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 17, substituer au mot

« établi »

le mot :

« élaboré »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.